

Département de la Seine-Maritime
SYNDICAT INTERCOMMUNAL LE TRAIT-YAINVILLE

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

2. Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Révision des POS	Arrêt du PLUi	Enquête publique du PLUi	Approbation du PLUi
19 avril 2005	22 mai 2012	Du 18 février 2013 au 21 mars 2013	29 mai 2013

PADD : Les grandes orientations proposées

Orientation 1 : un nouveau dynamisme démographique en renforçant le rayonnement et l'attractivité de l'intercommunalité Le Trait Yainville

Le logement

- Se rapprocher du **seuil des 7 000 habitants (7 313)** ;
- Maintenir la part actuelle de logements sociaux (entre 40 et 45%) ;
- **Développer une offre diversifiée** pour répondre à l'objectif de mixité sociale et proposer un parcours résidentiel complet : logements d'insertion, appartements en co-propriété, locatif privé, maisons individuelles,...

Les équipements

- **Créer un réseau de centralités** et proposer la mise en place de pôles relais pour les services de proximité afin d'améliorer l'accès à ces services pour les habitants : centre ville du Trait, bourg de Yainville, proximité de la ZAC de Hauteville (casernes de pompiers, gendarmerie, bureau de police, collège, services sociaux...) ;
- **Renforcer les équipements existants** ou prévoir leur extension (médiathèque, terrains de sport, ...) ;
- Renforcer l'accueil des personnes âgées par la construction de chambres médicalisées ;
- **Anticiper les mutations démographiques** en proposant des équipements complémentaires (accueil de la petite enfance notamment).

L'emploi

- Déterminer des disponibilités foncières pour **accueillir de nouvelles** entreprises et perpétuer de nouveaux emplois (Innovation dans l'industrie de pointe, le numérique, la santé, le tourisme vert) ;
- Envisager **les possibilités d'extension** des zones d'activités existantes en maintenant la démarche de gestion environnementale de zones d'activités en concertation avec les entreprises et en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande ;
- **Requalifier** les espaces en friche ou pollués (ancien site d'Esso) afin d'offrir de nouvelles disponibilités foncières et ainsi augmenter les potentialités d'accueil des communes ;
- **Conforter les différents pôles commerciaux** du Trait le long de la RD982 et celui du centre de Yainville ;
- Prévoir l'accueil de **nouveaux artisans** ;
- **Développer la formation professionnelle sur** le territoire par la création d'un lycée professionnel.

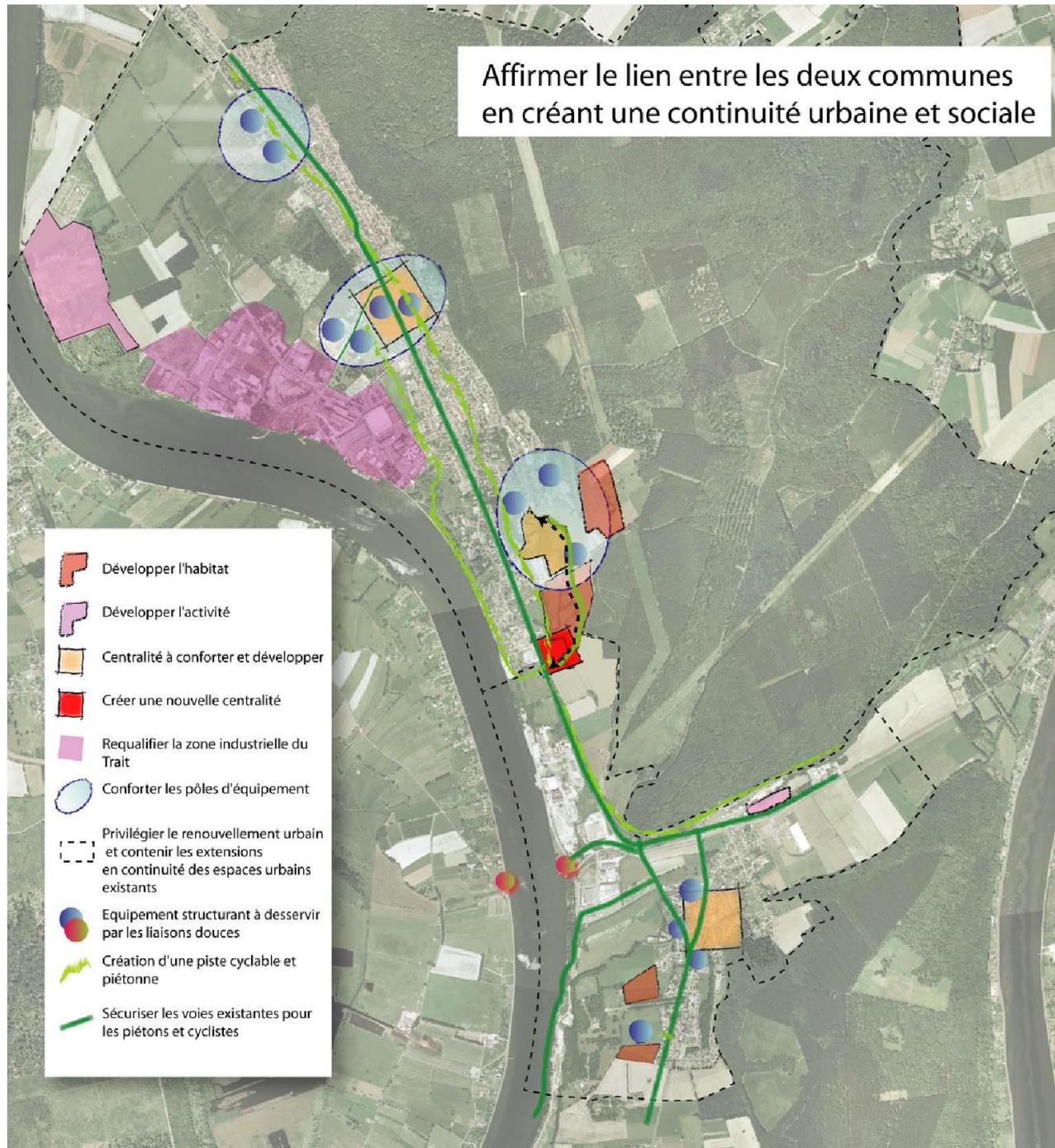
Orientation 2 : Affirmer le lien entre les deux communes en créant une continuité urbaine et sociale

- Créer **une nouvelle centralité** (nouveau quartier) autour du futur collège et de la ZAC de Hauteville ;
- Développer des **modes de déplacement alternatifs à la voiture** entre les deux communes :
 - ✓ **Sécuriser l'accès aux équipements** pour les piétons et les cyclistes,
 - ✓ **Sécuriser les déplacements** sur la RD 982 et la RD 143,
 - ✓ **Créer des cheminements** cyclistes et piétons (utilisation de l'ancienne voie ferrée...),
 - ✓ Prévoir des **itinéraires de transports en commun**, notamment vers les pôles de centralité, à l'échelle intercommunale.
- Élaborer une **politique intercommunale d'accueil de la population** : stratégie intercommunale par rapport aux disponibilités foncières (habitat, activités...) et aux équipements à prévoir (mutualisation des moyens).

Orientation 3 : Mettre en valeur en préservant les ressources

- Privilégier le renouvellement urbain et contenir les extensions dans la continuité des espaces bâtis existants ;
- Préserver les **grands espaces agricoles** ;
- Créer des conditions d'**implantation optimale par rapport aux ressources** naturelles :
 - ✓ Améliorer les réseaux (eaux),
 - ✓ Anticiper les besoins en réseaux (eau, assainissement, voiries),
 - ✓ Prendre en compte les risques naturels et technologiques dans toute opération d'aménagement.
- **Préserver les éléments naturels** remarquables :
 - ✓ Poursuivre l'action de protection et d'entretien des **zones humides**,
 - ✓ Protéger les **espaces d'inventaire naturel** : ZNIEFF, forêts...,
 - ✓ Préserver les **jardins ouvriers** du Trait et de Yainville,
 - ✓ Étendre les **espaces verts** (Parc Guérillon...),
 - ✓ Protéger les **arbres** et alignements d'arbres (haies...) **remarquables**,
 - ✓ **Aménager les berges** de la Seine.
- Affirmer **l'identité culturelle** :
 - ✓ Réaménager le centre du Trait afin de créer un véritable centre-ville,
 - ✓ Protéger les **éléments du patrimoine bâti** : églises, manoirs...,
 - ✓ Créer un itinéraire de découverte du patrimoine,
 - ✓ Mettre en valeur le **patrimoine industriel**.

Affirmer le lien entre les deux communes
en créant une continuité urbaine et sociale



Mettre en valeur le cadre de vie en préservant les ressources

